

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

***11098442***

Dépôt au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le **20 JUIN 2011**
jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 884.321.779

Dénomination

(en entier) : **Maison Européenne pour le Rayonnement de la Citoyenneté**

(en abrégé) : **M.E.R.Ci**

Forme juridique : Fondation d'utilité publique

Siège : Place du Fays, 13 à 6870 Saint-Hubert

Objet de l'acte : Modification de la composition du Conseil d'Administration

En date du 28 septembre 2009, le Conseil d'Administration a acté les modifications suivantes:

Membres sortant du CA:

- Aurélien dethier, rue Dessous-la-Ville, 74 à 6800 Libramont
- Charles Piette, rue de Masbourg, 68 - 6950 Nassogne
- Philippe Ledent, rue de Rossart 28 - 6800 Neuvillers

En date du 13 novembre 2009, le Conseil d'Administration a acté les modifications suivantes:

Membres entrant au CA:

- Mademoiselle Mélanie Moncousin, rue du Verger, 33 - 6700 Arlon
- Mademoiselle Charlotte Lerase, rue Mathon, 8 - 6767 Rouvroy
- Monsieur Michel Jeanty, rue de Diekirch, 106 - 6700 Arlon
- Monsieur Paul Van Ruychevelt, rue du Bois de Buis, 109 - 1457 Walhain
- Monsieur Xavier Maqua, rue Haie Richy, 5 - 6887 Herbeumont
- Monsieur Michel Joachim, rue Louis Happart, 2 - 4367 CRISNEE

Monsieur Michel Jeanty remplace monsieur Aurélien Dethier en tant que trésorier.

Mademoiselle Charlotte Lerase remplace monsieur Charles Piette en tant que secrétaire.

En date du 15 avril 2010, le Conseil d'Administration a acté les modifications suivantes:

Membres sortant du CA:

- Madame Mélanie Moncousin, rue du Verger, 33 - 6700 Arlon

En date du 6 avril 2011, le Conseil d'Administration a acté les modifications suivantes:

Membres sortant du CA:

- Mademoiselle Marie Hubart, rue du Moulin, 3 - 6929 Porcheresse

Représentant de la Fondation

Madame Vinciane Georges, Président de la Fondation M.E.R.Ci

Déposé en même temps: -PV du 28 septembre 2009

- Pv du 13 novembre 2009

- PV du 15 avril 2010

- PV du 06 avril 2011

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature